



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 29/06/2018

Reçu en préfecture le 29/06/2018

Affiché le

SLOX

ID : 081-218102572-20180619-2018DEL44-DE

Date de la convocation
12.06.2018

L'an deux mille dix huit et le dix neuf juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 18/44

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, SAMATAN, DE GUALY, Mmes GONZALES, THUEL, Mrs, GALINIE, PEYRONIE; Mme KLIMEZACK-GIL, PELLEGRINI.

Absents : Mme BABAUX procuration à Mme TAFELSKI
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mr FABRE
Mr KOWALCZYK procuration à Mme THUEL

Secrétaire : Mr GUIRAUD.

Objet de la délibération

**TARIFS ENTREE
JOURNEE OCCITANE**

La manifestation "Sant Juéry a l'ora occitana" aura lieu les 3 et 4 août prochain, organisée par la Ville de Saint-Juéry en partenariat avec le Centre Culturel Occitan de l'Albigeois et plusieurs partenaires locaux.

Du fait de la réussite des 2 éditions précédentes, de l'implication des nombreux intervenants et de la volonté de toucher un public plus large, elle passe de une à deux journées (en plus d'animations en amont, sur le marché du jeudi et dans les commerces du centre-ville).

Adopté à l'unanimité

La première soirée sera musicale avec pour objectif d'attirer un public plus jeune, grâce notamment aux concerts de 2 groupes professionnels régionaux en pleine ascension, Uèi et Feràmia.

La seconde soirée sera multidisciplinaire (théâtre, danse, lecture, bal + marché gourmand), dans un esprit plus traditionnel, et se déroulera au Parc François Mitterrand (entrée gratuite).

La soirée du vendredi 3 août est organisée au Cinélux, à partir de 18 h. La tarification suivante est proposée :

- Plein tarif : 8 €
- Tarif réduit : 5 €
(étudiants, demandeurs d'emploi, titulaires du R.S.A., adhérents du Centre Social et Culturel)
- Gratuit pour les moins de 12 ans

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

ACCEPTTE les tarifs proposés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 27 juin 2018

Jean-Paul RAYNAUD,

Maire,

Conseiller Départemental

